


Fiche de sécuritéNom commercial: **SNOOP Caries Detecting Dye**

1.0 Nom Commercial et Fabricant													
1.1	Nom commercial SNOOP Caries Detecting Dye												
1.2	Application Matériel Dentaire – Usage réservé exclusivement aux dentistes												
1.2.2	SIC 851 Activité sur la santé humaine												
1.2.3	Catégorie 55												
1.3	Fabricant Pulpdent Corporation 80 Oakland Street, P.O. Box 780 Watertown, MA 02472 USA Téléphone: 1 617 926-6666 / Fax: 1 617 926-6262 Email: Pulpdent@pulpdent.com												
1.4	Téléphone en cas d'urgence ORFILA – centre anti-poison 1-800-535-5053 (24 heures / USA) 01 45 42 59 59 www.centres-antipoison.net												
1.5	Représentant Européen agréé Advena Limited Tower Business Centre, 2 nd Floor Tower Street, Swatar, BKR 4013 Malta												
	Personne responsable au Royaume-Uni Advena Limited Pure Offices, Plato Close Warwick, CV34 6WE United Kingdom												
	CH Représentant autorisé MedEnvoy Switzerland Gotthardstrasse 28, 6302 Zug, Switzerland												
2.0 Mentions de danger													
2.1	Classification												
2.1.1	Classification selon la réglementation (EC) No. 1272/2008 [CLP]												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Classe de danger</u></th> <th><u>Catégorie de danger</u></th> <th><u>Mention de danger</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Irritation des yeux</td> <td>2</td> <td>H319</td> </tr> <tr> <td>STOT SE Voies respiratoires</td> <td>3</td> <td>H335</td> </tr> <tr> <td>Irritation de la peau</td> <td>2</td> <td>H315</td> </tr> </tbody> </table>	<u>Classe de danger</u>	<u>Catégorie de danger</u>	<u>Mention de danger</u>	Irritation des yeux	2	H319	STOT SE Voies respiratoires	3	H335	Irritation de la peau	2	H315
<u>Classe de danger</u>	<u>Catégorie de danger</u>	<u>Mention de danger</u>											
Irritation des yeux	2	H319											
STOT SE Voies respiratoires	3	H335											
Irritation de la peau	2	H315											
2.1.2	Classification selon la directive 67/548/EEC Irritant (Xi) R36 / 37 / 38 (Voir SECTION 16 pour le texte complet des phrases de risque)												
2.2	GHS Etiquetage												
	Pictogrammes de danger												
													
	Mot Signal: Attention												
	Usage réservé exclusivement aux dentistes												
	Mentions de danger: H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Catégorie 2 H335: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT), exposition unique, voies respiratoires, Catégorie 3: Peut provoquer des réactions respiratoires irritation. H315: Provoque une irritation cutanée. Catégorie 2												
	Conseils de prudence												

Fiche de sécuritéNom commercial: **SNOOP Caries Detecting Dye**

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P280: Porter des gants / vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

P304 + P340: En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

P303 + P361 + P353: En cas de contact avec la peau ou les cheveux, enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau.

3.0 Composition				
3.1	Caractéristiques chimiques Mélange de propylène glycol, d'eau, de colorant et d'émulsifiant.			
3.2	Ingrédients dangereux			
Numéro CAS	Nom de l'ingrédient	Concentration	Classification selon 67/548/EEC	Classification selon la réglementation (EC) No.1272/2008 (CLP)
57-55-6	Propylène glycol, USP	49.5%	Irritant (Xi) R36	Irritation oculaire, catégorie 2.
7732-18-5	Eau	49.5%	---	---
---	Colorant	< 1.0%	Irritant (Xi) R36 / 37/38	Irritation oculaire, catégorie 2 STOT SE, catégorie 3 Irritation cutanée Catégorie 2
---	Émulsifiant	< 5.0%	Irritant (Xi) R36 / 37/38	Irritation oculaire, catégorie 2 STOT SE, catégorie 3 Irritation cutanée Catégorie 2
4.0 Premiers secours				
4.1	Informations générales	Non dangereux pour la santé ou l'environnement. Snoop est un colorant qui va tacher les tissus mous et les matériaux absorbants. Peut causer une légère irritation oculaire temporaire. Les lésions cornéennes sont peu probables. Peut causer une légère irritation de la peau ou des voies respiratoires. Montrer cette fiche de données de sécurité au personnel médical. Consulter un médecin en cas d'incertitude.		
4.2	Contact avec les yeux	Garder les paupières écartées, rincer à l'eau courante pendant 15 minutes minimum. Enlever les lentilles de contact après plusieurs minutes. Obtenir un avis ou une attention médicale comme indiqué.		
4.3	Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau courante. Consulter un médecin pour une irritation persistante.		
4.4	Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau pour minimiser la coloration des tissus mous. Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.		
4.5	Inhalation	Déplacer la personne à l'air frais. Si nécessaire, commencer la respiration artificielle et/ou donner de l'oxygène et solliciter une aide médicale.		
4.6	Précautions à prendre par les premiers intervenants	Porter des lunettes de sécurité et des gants.		
4.7	Informations pour les médecins			
	Symptômes	Le contact avec le produit peut causer une légère irritation des yeux, des voies respiratoires ou de la peau. La peau et les tissus mous peuvent être tachés.		
	Dangers	Peut causer une irritation.		

Fiche de sécuritéNom commercial: **SNOOP Caries Detecting Dye**

Traitement	Voir ci-dessus.
5.0 Mesures de lutte contre l'incendie	
5.1 Moyens d'extinction appropriés	La décision devrait être basée sur l'incendie environnant.
5.2 Moyens d'extinction à éviter	La décision devrait être basée sur l'incendie environnant.
5.3 Dangers spécifiques en cas d'exposition lors d'incendie	Non.
5.4 Equipement de protection pour les pompiers	Non.
6.0 Précautions en cas de dispersion accidentelle	
6.1 Précautions individuelles	Le matériel va tacher la peau et les vêtements. Porter des gants, une blouse de laboratoire et / ou un tablier et des lunettes de sécurité.
6.2 Précautions pour l'environnement	Pas dangereux pour l'environnement. Suivre toutes les réglementations gouvernementales.
6.3 Méthode de nettoyage	Absorber ou essuyer le déversement avec des serviettes en papier ou des linges jetables. Recueillir pour la mise au rebut dans un sac en plastique résistant à l'égouttement ou dans un récipient pour éviter toute coloration supplémentaire de l'environnement. Laver rapidement la zone de déversement avec de l'alcool ou du savon et de l'eau, bien que la décoloration de la zone de déversement puisse persister.
7.0 Manipulation et stockage	
7.1 Manipulation	Dispositif médical destiné à être utilisé uniquement par des professionnels dentaires qualifiés. Suivre les bonnes pratiques d'hygiène. Refermer le récipient immédiatement pour éviter les déversements.
7.2 Stockage	Conserver hermétiquement fermé à la température ambiante fraîche. Éviter les températures extrêmes (> 27°C / 80°F, <5°C / 40°F). La durée de conservation du produit correctement entreposé et non ouvert est de deux ans à compter de la date de fabrication.
7.3 Utilisations spécifiques	Matériau dentaire.
8.0 Contrôles d'exposition / Protection personnelle	
8.1 Valeur limite d'exposition	Non-établi
8.2 Contrôles d'exposition	
8.2.1 Contrôles d'exposition professionnelle	Aucun équipement spécial ou ventilation requis dans les conditions normales d'utilisation dans la pratique dentaire.
8.2.1.1 Protection contre les inhalations	Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.
8.2.1.2 Protection des mains	Des gants chirurgicaux. Pas d'équipement spécial supplémentaire nécessaire.
8.2.1.3 Protection des yeux	Des lunettes de sécurité. Pas d'équipement spécial supplémentaire nécessaire.
8.2.1.4 Protection de la peau	De bonnes pratiques d'hygiène personnelle et de sécurité. Porter une blouse de laboratoire.
8.2.1.5 Autres protections	Fontaine de lavage des yeux d'urgence devrait être à proximité. Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer.

Fiche de sécuritéNom commercial: **SNOOP Caries Detecting Dye**

8.2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	Suivre toutes les réglementations gouvernementales.
-------	---	---

9.0 Propriétés physiques et chimiques

9.1	Caractéristiques	
9.1.1	Apparence /Couleur / Etat physique	Liquide bleu très foncé
9.1.2	Odeur	Aucune
9.2	Information importante sur la santé, sécurité et environnement	
9.2.1	pH	Indéterminé
9.2.2	Point d'ébullition	Point d'ébullition: 220°F / 105°C
9.2.3	Point de vaporisation	Non applicable
9.2.4	Inflammabilité	Non applicable
9.2.5	Propriétés explosives	Non applicable
9.2.6	Propriétés d'oxydation	Non applicable
9.2.7	Pression de la vapeur	Indéterminé
9.2.8	Densité	1.060
9.2.9	Solubilité dans l'eau	Complète
9.2.10	Coefficient de répartition	Indéterminé
9.2.11	Viscosité	Indéterminé
9.2.12	Densité de la vapeur	Indéterminé
9.2.13	Taux d'évaporation	Indéterminé

10.0 Stabilité and réactivité

10.1	Conditions à éviter	Non.
10.2	Matériaux à éviter	Non.
10.3	Produit de décomposition dangereuse	Non.
10.4	Informations complémentaires	Non.

11.0 Informations toxicologiques

11.1	Toxicité sévère	Pas toxique. Danger minime pour la santé dans des conditions normales d'utilisation
11.2	Irritation et corrosivité	Peut causer une irritation / rougeur des yeux, de la peau ou du système respiratoire.
11.3	Allergies	Non applicable.
11.4	Toxicité sous-aiguë, sous-chronique et prolongée	Non toxique.
11.5	Toxicité carcinogène, mutagène et reproductive	Non cancérigène. Aucune mutagénicité / toxicité pour la reproduction connue.
11.6	Données empiriques	Indisponible

Fiche de sécuritéNom commercial: **SNOOP Caries Detecting Dye**

11.7	Expériences cliniques	Snoop a été vendu et utilisé par des dentistes du monde entier depuis environ 15 ans sans problème signalé.
12.0 Informations écologiques		
12.1	Ecotoxicité	Pas toxique. Suivre les bonnes pratiques de travail et les réglementations gouvernementales.
13.0 Considérations relatives à l'élimination		
13.1	Ecotoxicité	Pas toxique. Suivre les bonnes pratiques de travail et les réglementations gouvernementales.
13.0 Elimination des déchets		
13.1	Règlementations	Suivre toutes les réglementations locales et nationales en matière d'élimination des emballages contaminés.
14.0 Informations relatives au transport		
14.1	Numéro ONU	Non réglementé
14.2	Nom technique	Non applicable
14.3	Catégorie	Non applicable
14.4	Classe IATA	Non applicable
15.0 Informations réglementaires		
15.1	Règlementations EU	Dispositif médical de classe IIa selon le règlement (UE) 2017/745
15.2	Règlementations US FDA	Dispositif médical de classe I
15.3	Règlementations Health Canada	Dispositif médical de classe III
16.0 Autres informations		
16.1	Liste des critères R	R36 / 37/38: Irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires
16.2	Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Catégorie 2 H335: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT), exposition unique, voies respiratoires, Catégorie 3: Peut irriter les voies respiratoires. H315: Provoque une irritation cutanée. Catégorie 2
16.3	Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P280: Porter des gants / vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. P304 + P340: En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338: En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. P303 + P361 + P353: En cas de contact avec la peau ou les cheveux, enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau.
16.4	Restrictions d'usage	Les matériaux dentaires Pulpdent, tels que Snoop, sont réservés exclusivement aux professionnels dentaires.

Fiche de sécuritéNom commercial: **SNOOP Caries Detecting Dye**

16.5	Informations complémentaires	Les informations présentées ici sont le travail obtenu à partir des œuvres de personnes censées être des experts qualifiés. Cependant, rien dans cette fiche n'est à prendre comme une garantie ou une représentation pour laquelle Pulpdent Société assume la responsabilité juridique. L'utilisateur doit examiner les recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue pour déterminer si elles sont appropriées.
16.6	Sources des principales données	National Institute for Occupational Safety (NIOSH) Occupational Safety and Health Administration (OSHA) Eur-Lex European Union Law: Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP) and Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH). Guidance on the compilation of safety data sheets. Version 1.1; December 2011. European Chemicals Agency
16.7	Informations qui ont été ajoutées, supprimées ou révisées.	Cette fiche de données de sécurité a été révisée pour répondre aux exigences du règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP) ainsi que le règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH). Plus précisément, les articles 2.1, 2.2, 3.2, 16.2, 16.3 ont été modifiés.
